Catalogue 11-001-XIF (English 11-001-XIE) ISSN 0380-6103

Le Quotidien

Statistique Canada

Le vendredi 22 avril 2005
Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

Communiqués principaux

- **Indice des prix à la consommation,** mars 2005 3
  L'augmentation sur 12 mois de l'Indice des prix à la consommation est passée de 2,1 % en février à 2,3 % en mars sous l'influence principale des prix de l'essence. Ce facteur explique aussi la majeure partie de la hausse dans la variation mensuelle de l'indice.

- **Étude : L'impôt fédéral sur le revenu des particuliers - la part de chacun,** 1990 à 2002 7
  Selon une nouvelle étude, les 10 % des déclarants ayant les revenus les plus élevés ont payé plus de la moitié de l'impôt fédéral sur le revenu des particuliers en 2002. De plus, leur part s'est accrue depuis 1990.

(suite à la page 2)

L'emploi et le revenu en perspective
Numéro en ligne d'avril 2005

Le numéro en ligne d'avril 2005 de *L'emploi et le revenu en perspective*, qui paraît aujourd'hui, comporte deux articles. Le premier, intitulé «La syndicalisation : tendances divergentes», analyse l'évolution de l'adhésion syndicale des hommes et des femmes entre 1981 et 2004, en examinant les tendances des taux de syndicalisation par âge, industrie, profession, heures de travail (temps plein/temps partiel), durée d'occupation d'emploi, salaire horaire et scolarité. Le deuxième article, intitulé «Échapper aux faibles gains», examine les tendances d'ascension économique des employés faiblement rémunérés entre 1983 et 2000, ainsi que le cas des travailleurs qui retombent dans une situation de faible rémunération après s'en être sortis. Cette étude montre que si une grande proportion de travailleurs ont pu se tirer de cette situation au cours d'une période de quatre ans, environ un quart d'entre eux y sont retombés dans les quatre années suivantes.

Figure aussi dans ce numéro une fiche mise à jour sur l'absentéisme, que l'on peut consulter gratuitement. Un rapport détaillé sur les taux d'absence du travail a été publié le 1er avril 2005. Ce rapport comporte une ventilation de l'absentéisme pour des raisons personnelles (maladie ou handicap et responsabilités personnelles ou familiales) selon diverses caractéristiques démographiques et du marché du travail.

Le numéro en ligne d'avril 2005 de *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 6, no 4 (75-001-XIF, 6 $ / 52 $) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les produits*.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Henry Pold au (613) 951-4608 (*henry.pold@statcan.ca*), Division de l'analyse des enquêtes auprès des ménages et sur le travail.

Autres communiqués

Étude : La syndicalisation : tendances divergentes, 1981 à 2004 9
Chargements ferroviaires, février 2005 9
Industries des cultures de serre, des gazonnières et des pépinières, 2004 10
Acier en formes primaires, données hebdomadaires, semaine se terminant le 16 avril 2005 11

Nouveaux produits

12

Calendrier des communiqués : 25 au 29 avril

14

Communiqués principaux

Indice des prix à la consommation

Mars 2005

En mars 2005, les consommateurs canadiens ont payé 2,3 % de plus qu'en mars 2004 pour les biens et les services compris dans le panier de l'Indice des prix à la consommation (IPC). Cette hausse faisait suite à une augmentation sur 12 mois de 2,1 % en février.

Taux de variation par rapport au mois correspondant de l'année précédente

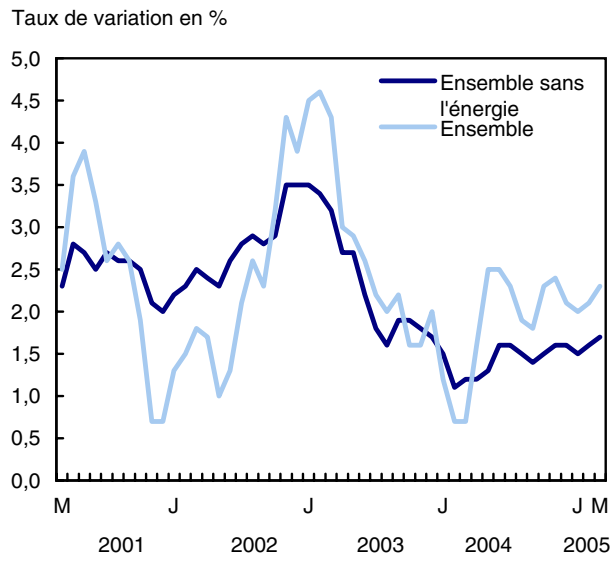

L'IPC sans l'énergie a augmenté de 1,7 % entre mars 2004 et mars 2005. Cette hausse sur 12 mois était légèrement plus élevée que celles enregistrées depuis octobre 2004, alors qu'elles oscillaient entre 1,5 % et 1,6 %.

L'indice d'ensemble sans les huit composantes volatiles telles que définies par la Banque du Canada a augmenté de 1,9 % entre mars 2004 et mars 2005, soit une légère augmentation comparativement à la hausse de 1,8 % enregistrée en février.

Entre février et mars, l'indice d'ensemble a augmenté de 0,6 %, après avoir crû de 0,4 % en février. Les prix de l'essence et des légumes frais ont été les principales causes de cette hausse dans la variation mensuelle.

Sur une base mensuelle, l'indice d'ensemble sans les huit composantes volatiles telles que définies par la Banque du Canada a monté de 0,4 %, ce qui a fait suite à une hausse de 0,3 % en février.

Pour un onzième mois consécutif, les prix de l'essence demeurent le principal facteur influençant la hausse sur 12 mois de l'IPC

En mars, l'IPC a enregistré une hausse de 2,3 % comparativement à mars 2004. Les facteurs principaux de cette augmentation étaient l'essence, le coût de remplacement par le propriétaire, les repas achetés au restaurant, les impôts fonciers, ainsi que le mazout.

Ces augmentations ont toutefois été atténuées par les prix plus faibles du matériel et des fournitures informatiques, des légumes frais et de l'hébergement pour voyageurs.

En moyenne, les prix de l'essence en mars 2005 étaient supérieurs de 11,2 % à ceux de mars 2004. Les résidents du Manitoba ont connu la plus importante augmentation (+16,4 %) et ceux de Terre-Neuve-et-Labrador, la plus faible (+7,0 %).

Indice des prix à la consommation

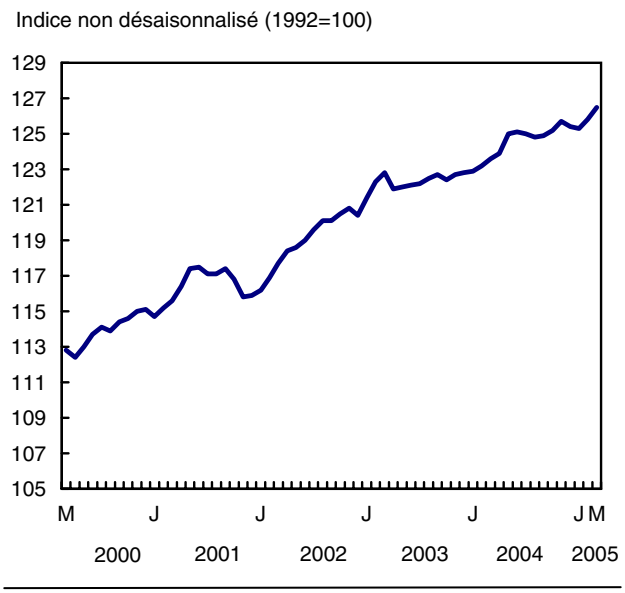

Le coût de remplacement par le propriétaire, qui représente la portion usée de la structure des logements et qui est estimé à partir des prix des maisons neuves (excluant le terrain), a monté de 5,9 % par rapport à mars 2004, une hausse sur 12 mois identique à celle de février. Cette augmentation était attribuable à des prix plus élevés pour les matériaux de construction et la main-d'oeuvre.

Les consommateurs canadiens ont observé une augmentation de prix de 2,9 % pour les repas achetés au restaurant entre mars 2004 et mars 2005.

Les changements dans les impôts fonciers qui ont été reflétés dans l'IPC en octobre 2004 (+4,3 %) ont encore été un facteur important ayant expliqué la hausse sur 12 mois de l'indice d'ensemble.

Les prix du mazout ont grimpé en moyenne de 25,8 % entre mars 2004 et mars 2005. Les hausses ont été généralisées à travers les provinces, ayant varié entre 22,4 % en Ontario et à Terre-Neuve-et-Labrador et 29,7 % en Colombie-Britannique.

Parmi les facteurs ayant contribué à atténuer l'augmentation sur 12 mois de l'indice d'ensemble, on comptait l'indice du matériel et des fournitures informatiques qui a chuté de 21,1 % comparativement à mars 2004.

Les prix des légumes frais ont diminué de 4,7 % par rapport aux niveaux de mars 2004 sous l'unique influence des prix des «autres légumes frais» (-8,7 %), puisque les pommes de terres (+7,6 %), les tomates (+0,6 %) et la laitue (+4,4 %) ont connu des majorations de prix.

L'indice de l'hébergement pour voyageurs a diminué de 5,0 % comparativement à mars 2004. Des baisses de prix ont été enregistrées dans toutes les provinces, sauf en Saskatchewan (+0,7 %).

Pour un troisième mois consécutif, la hausse des prix de l'essence pousse l'indice à la hausse

De février à mars, l'IPC a augmenté de 0,6 %, son niveau étant passé de 125,8 à 126,5 (1992=100). Les prix plus élevés de l'essence, des vêtements pour femmes ainsi que des voyages organisés ont été les principaux facteurs ayant contribué à cette hausse. Les baisses de prix de l'achat et de la location à bail de véhicules automobiles, des fruits frais et de l'hébergement pour voyageurs ont toutefois exercé un effet modérateur sur l'augmentation.

En mars, les prix de l'essence ont avancé de 5,2 %, soit la troisième augmentation mensuelle consécutive. Les hausses ont varié entre 1,5 % à Terre-Neuve-et-Labrador et 5,9 % au Québec.

De février à mars, les prix des vêtements pour femmes ont augmenté de 6,0 %. Il est habituel de noter des prix plus élevés en mars avec l'introduction des nouvelles collections d'été.

En mars, l'indice des voyages organisés a monté de 5,0 %. Une hausse de cette importance est habituelle en mars, la demande étant à son plus fort au cours de ce mois. La plus forte augmentation a été enregistrée en Ontario (+8,2 %), tandis que la Colombie-Britannique a affiché une légère baisse (-0,9 %).

Parmi les facteurs ayant eu une influence à la baisse sur l'indice d'ensemble de février à mars 2005, on compte la baisse de 0,6 % des prix d'achat et de location à bail de véhicules automobiles. Cette diminution mensuelle provenait des augmentations dans les incitations financières offertes en mars par certains constructeurs de véhicules automobiles.

Les prix des pommes (-3,1 %), des oranges (-4,5 %), des bananes (-0,6 %) et des «autres fruits frais» (-7,7 %) ont diminué en mars, ayant ainsi causé une variation de 5,5 % à la baisse de l'indice des fruits frais.

Les voyageurs au Canada ont bénéficié d'une baisse de 2,9 % des prix de l'hébergement pour voyageurs en mars. Il est habituel de noter une baisse des prix en mars alors que les activités d'hiver tirent à leur fin et que les vacanciers attendent les températures plus chaudes pour voyager. Les résidents de toutes les provinces ont connu des baisses, sauf ceux de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick.

L'IPC désaisonnalisé a augmenté de février à mars

Après ajustement pour tenir compte des variations saisonnières, l'IPC a augmenté de 0,3 % de février à mars.

Les indices des transports (+0,9 %), du logement (+0,3 %), de l'habillement et des chaussures (+1,3 %), des boissons alcoolisées et des produits du tabac (+0,9 %), des aliments (+0,2 %), de la santé et des soins personnels (+0,4 %), ainsi que celui des dépenses et de l'équipement du ménage (+0,1 %) ont poussé à la hausse l'indice d'ensemble.

Une pression à la baisse est venue de l'indice désaisonnalisé des loisirs, de la formation et de la lecture (-0,2 %).

Indice d'ensemble sans les huit composantes les plus volatiles

L'indice d'ensemble sans les huit composantes volatiles telles que définies par la Banque du Canada a augmenté de 1,9 % entre mars 2004 et mars 2005. Les principaux facteurs ayant contribué à cette hausse ont été le coût de remplacement par le propriétaire (+5,9 %), les repas achetés au restaurant (+2,9 %) et les impôts fonciers (+4,3 %). La hausse a été atténuée partiellement par une diminution des prix du matériel et des fournitures informatiques (-21,1 %), ainsi que des prix de l'hébergement pour voyageurs (-5,0 %).

De février à mars, l'indice d'ensemble sans les huit composantes volatiles telles que définies par la Banque du Canada a augmenté de 0,4 %, principalement sous l'influence de la hausse des prix des vêtements pour

femmes (+6,0 %), des voyages organisés (+5,0 %) et des vêtements pour hommes (+2,0 %). La diminution des prix de l'achat et de la location à bail de véhicules automobiles (-0,6 %) a été le facteur prédominant ayant exercé un effet modérateur sur cette hausse.

Énergie

L'indice de l'énergie a progressé de 9,5 % entre mars 2004 et mars 2005, à la suite principalement de la hausse des prix de l'essence (+11,2 %). La majoration des prix du mazout (+25,8 %), du gaz naturel (+10,3 %), de l'électricité (+3,4 %), ainsi que du carburant, des pièces et des fournitures pour véhicules de loisirs (+7,6 %) a aussi contribué à la progression de l'indice de l'énergie.

Sur une base mensuelle, l'indice de l'énergie a augmenté de 3,0 % sous l'influence principale des hausses du prix de l'essence (+5,2 %). Les prix du mazout (+4,0 %), du gaz naturel (+1,2 %), ainsi que du carburant, des pièces et des fournitures pour véhicules de loisirs (+2,5 %) ont également contribué à exercer une pression à la hausse sur l'indice. Seuls les prix de l'électricité (-0,1 %) ont exercé un très léger effet de ralentissement sur cette hausse.

Données stockées dans CANSIM : tableaux 326-0001, 326-0002, 326-0009, 326-0012 et 326-0016 à 326-0018.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2301.

Il est possible d'obtenir plus de renseignements concernant les concepts et l'utilisation de l'IPC en consultant en ligne la publication *Votre guide d'utilisation de l'indice des prix à la consommation* (62-557-XIB, gratuite).

Paraît à 7 h dans notre site Web sous *Aujourd'hui dans Le Quotidien*, puis *Dernier communiqué de l'Indice des prix à la consommation*.

Le numéro de mars 2005 de *L'indice des prix à la consommation*, vol. 84, nº 3 (62-001-XIB, 9 $ / 83 $; 62-001-XPB, 12 $ / 111 $), est maintenant en vente. Voir *Pour commander les produits*.

L'Indice des prix à la consommation d'avril 2005 sera diffusé le 20 mai.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Rebecca McDougall au (613) 951-9606 ou composez sans frais le 1 866 230-2248 (*infounit@statcan.ca*), Division des prix. Télécopieur : (613) 951-1539.

□

Indice des prix à la consommation et composantes principales
(1992=100)

	Importance relative[1]	Mars 2005	Février 2005	Mars 2004	Février à mars 2005	Mars 2004 à mars 2005
		données non désaisonnalisées				
					var. en %	
Ensemble	**100,002**	**126,5**	**125,8**	**123,6**	**0,6**	**2,3**
Aliments	16,89	127,1	126,6	123,6	0,4	2,8
Logement	26,75	123,0	122,6	119,0	0,3	3,4
Dépenses et équipement du ménage	10,58	115,7	115,5	115,3	0,2	0,3
Habillement et chaussures	5,37	106,0	103,0	105,3	2,9	0,7
Transports	19,79	148,3	147,0	142,8	0,9	3,9
Santé et soins personnels	4,52	120,0	119,7	118,3	0,3	1,4
Loisirs, formation et lecture	11,96	126,8	126,3	127,3	0,4	-0,4
Boissons alcoolisées et produits du tabac	4,13	146,3	145,2	141,3	0,8	3,5
Ensemble (1986=100)		162,0				
Pouvoir d'achat du dollar à la consommation, (en cents) par rapport à 1992		79,1	79,5	80,9		
Agrégats spéciaux						
Biens	48,84	121,8	120,5	118,8	1,1	2,5
Services	51,16	131,9	131,7	129,0	0,2	2,2
Ensemble sans les aliments et l'énergie	74,27	123,4	123,0	121,6	0,3	1,5
Énergie	8,84	156,9	152,3	143,3	3,0	9,5
Ensemble sans les huit composantes les plus volatiles[3]	82,75	126,4	125,9	124,1	0,4	1,9

1. *Pondérations de l'IPC pour le panier de 2001 selon les prix de juin 2004, en vigueur à partir de juillet 2004. Les pondérations détaillées sont offertes dans la section Documentation de la description de l'enquête 2301 (http://www.statcan.ca/francais/sdds/index_f.htm).*
2. *Le total des chiffres ne donne pas forcément 100 % en raison de l'arrondissement.*
3. *Les huit composantes les plus volatiles, telles que définies par la Banque du Canada, qui sont exclues de l'IPC d'ensemble sont : les fruits, les préparations à base de fruits et les noix; les légumes et les préparations à base de légumes; le coût d'intérêt hypothécaire; le gaz naturel; le mazout et les autres combustibles; l'essence; le transport interurbain; les produits du tabac et les articles pour fumeurs. La Banque du Canada ajuste ensuite cette série pour obtenir son indice de référence qui exclut également l'effet des modifications des impôts indirects. Pour obtenir des données et des renseignements au sujet de l'inflation mesurée par l'indice de référence, consultez le site de la Banque du Canada (http://www.banqueducanada.ca/fr/inflation/index.htm).*

Indice des prix à la consommation par province, et pour Whitehorse, Yellowknife et Iqaluit
(1992=100)

	Mars 2005	Février 2005	Mars 2004	Février à mars 2005	Mars 2004 à mars 2005
	données non désaisonnalisées				
				var. en %	
Terre-Neuve et Labrador	125,0	124,5	121,3	0,4	3,1
Île-du-Prince-Édouard	126,7	125,6	123,2	0,9	2,8
Nouvelle-Écosse	128,2	127,4	125,0	0,6	2,6
Nouveau-Brunswick	126,6	125,6	123,6	0,8	2,4
Québec	122,9	122,0	120,0	0,7	2,4
Ontario	127,8	127,1	124,9	0,6	2,3
Manitoba	130,0	129,5	126,0	0,4	3,2
Saskatchewan	131,6	130,9	127,5	0,5	3,2
Alberta	132,7	131,9	130,3	0,6	1,8
Colombie-Britannique	124,1	123,8	121,6	0,2	2,1
Whitehorse	122,2	121,5	119,9	0,6	1,9
Yellowknife	122,0	121,9[2]	120,0[2]	0,1	1,7[2]
Iqaluit (Déc. 2002=100)	101,8	101,8	100,2	0,0	1,6

1. *Voir les renseignements géographiques pour la ville de Whitehorse, la ville de Yellowknife et la ville d'Iqaluit.*
2. *Une partie de l'augmentation de l'indice du logement de Yellowknife qui a été montrée en décembre 2004 reflétait par inadvertance des augmentations de loyer qui s'étaient produites plus tôt. Donc, la variation de l'indice du logement a été surévaluée en décembre 2004 et sous-évaluée les deux années précédentes. La série de l'indice du logement pour Yellowknife a été rectifiée à partir de décembre 2002. De plus, la série de l'IPC d'ensemble pour Yellowknife et les indices de certains agrégats spéciaux pour Yellowknife ont également changés. Les données pour le Canada, les provinces et les autres territoires n'ont pas été touchées.*

■

Étude : L'impôt fédéral sur le revenu des particuliers - la part de chacun

1990 à 2002

Selon une nouvelle étude, les 10 % des déclarants ayant les revenus les plus élevés ont payé plus de la moitié de l'impôt fédéral sur le revenu des particuliers en 2002. De plus, leur part s'est accrue depuis 1990.

En 1990, les 10 % des déclarants ayant les revenus les plus élevés ont payé 46,0 % de l'impôt fédéral sur le revenu des particuliers, alors qu'en 2002, cette part a atteint 52,6 %. Cette hausse reflète l'augmentation plus rapide des revenus totaux de ce groupe par rapport aux autres groupes ainsi que la baisse moins marquée du taux effectif d'imposition de leurs revenus.

À l'opposé, la moitié des déclarants ayant les revenus les moins élevés a vu sa part de la ponction fiscale diminuer au cours de la période observée.

Alors qu'en 1990, ce groupe avait payé 6,7 % de l'impôt fédéral sur le revenu des particuliers, cette proportion a décliné pour se situer à 4,4 % en 2002. En fait, ce groupe a payé moins d'impôt fédéral sur le revenu en 2002 qu'en 1990, et ce, malgré une hausse de ses revenus.

En ce qui concerne le taux effectif d'imposition, les déclarants ayant les revenus intermédiaires ont été les grands gagnants. Pour ce groupe, ce taux est passé de 11,75 dollars à 10,14 dollars d'impôt fédéral payé par tranche de 100 dollars de revenu, ce qui représente une diminution de 1,61 dollar.

Les revenus ont augmenté plus rapidement que l'impôt

Entre 1990 et 2002, les Canadiens ont vu leurs revenus totaux croître plus rapidement que la ponction du fisc fédéral sur ces revenus. Alors que l'impôt fédéral sur le revenu des particuliers a affiché une hausse de 49,4 % au cours de cette période, les revenus totaux ont augmenté de 63,8 %.

Cet écart est toutefois entièrement attribuable aux années 2001 et 2002, au cours desquelles les revenus totaux ont continué à augmenter tandis que l'impôt fédéral sur le revenu des particuliers payé enregistrait une légère baisse.

Cette diminution de l'impôt fédéral sur le revenu des particuliers payé entre 2000 et 2002 est notamment due à une baisse des taux marginaux d'imposition, le gouvernement fédéral ayant en effet réduit les taux d'imposition sur les revenus des Canadiens en 2001.

Note aux lecteurs

Ce communiqué est basé sur l'étude publiée aujourd'hui dans Analyse en bref et intitulée «L'impôt fédéral sur le revenu des particuliers : la part de chacun».

Dans cette étude, on analyse l'évolution du revenu, de l'impôt fédéral sur le revenu des particuliers et de son taux effectif d'imposition entre 1990 et 2002.

Aux fins de cette étude, les déclarants canadiens ont été divisés en trois groupes distincts, soit les 10 % des déclarants ayant les revenus les plus élevés, la moitié des déclarants ayant les revenus les moins élevés et un groupe incluant les 40 % restant que l'on appellera «les déclarants ayant les revenus intermédiaires».

L'impôt sur le revenu des particuliers constitue la principale source de revenus pour le gouvernement fédéral. Il s'agit également d'un outil important dans le maintien d'un système fiscal équitable pour tous les Canadiens.

Le gouvernement fédéral utilise un système d'impôt sur le revenu des particuliers que l'on dit progressif. En théorie, les déclarants ayant des revenus élevés devraient payer en impôt une plus grande proportion de leurs revenus que les déclarants ayant de plus faibles revenus.

Les pertes en capital enregistrées à la suite de la chute des marchés boursiers observée au début des années 2000 ont également eu un impact à la baisse sur l'impôt fédéral sur le revenu des particuliers payé par les contribuables canadiens.

Ainsi, les Canadiens ont vu le taux effectif de l'impôt fédéral sur le revenu des particuliers, c'est-à-dire l'impôt payé pour chaque tranche de 100 dollars de revenu, diminuer au cours de la période observée.

Les Canadiens ont payé en moyenne 12,25 dollars d'impôt fédéral sur le revenu des particuliers pour chaque tranche de 100 dollars de revenu en 1990. En 2002, ce montant s'établissait plutôt à 11,18 dollars, soit une différence de 1,07 dollar.

Globalement, entre 1990 et 2002, le taux effectif de l'impôt fédéral sur le revenu des particuliers s'est maintenu entre 11,00 dollars et 12,50 dollars payés par tranche de 100 dollars de revenu. Toutefois, la situation a été différente en 1994, alors que le taux effectif de l'impôt fédéral sur le revenu des particuliers s'est chiffré à 10,37 dollars payés par tranche de 100 dollars de revenu.

Ce résultat en 1994 est dû à un changement apporté à l'impôt fédéral sur le revenu des particuliers, en l'occurrence l'élimination de l'exonération pour gains en capital de 100 000 dollars. Cette modification a incité plusieurs déclarants à réaliser des gains en capital accumulés au cours des années précédentes.

Le tout a eu un impact important sur les revenus totaux, sans toutefois affecter de façon importante le

total de l'impôt fédéral sur le revenu des particuliers payé.

Les 10 % des déclarants ayant les revenus les plus élevés ont payé plus de la moitié de l'impôt fédéral sur le revenu des particuliers

Alors qu'ils ne représentent qu'un dixième de l'ensemble des contribuables canadiens, le groupe des déclarants ayant les revenus les plus élevés (plus de 64 500 dollars en 2002) a assumé plus de la moitié de l'effort fiscal relatif à l'impôt fédéral sur le revenu des particuliers en 2002. La part de l'impôt fédéral payée par ce groupe est passée de 46,0 % à 52,6 % entre 1990 et 2002.

Cette hausse est attribuable à deux éléments, soit une baisse du taux effectif d'imposition moins élevée que celle connue par les deux autres groupes de déclarants observés conjuguée à une hausse de la part des revenus totaux.

Avec 16,47 dollars d'impôt fédéral sur le revenu des particuliers payés pour chaque tranche de 100 dollars de revenu, ce groupe est celui qui a été soumis au plus haut taux effectif d'imposition en 2002. Il s'agissait cependant d'une baisse par rapport aux 17,79 dollars payés en 1990. Cette diminution de 1,32 dollar était toutefois inférieure à celles enregistrées par les autres groupes de déclarants.

Le groupe de déclarants ayant les revenus les plus élevés est le seul à avoir enregistré une hausse de sa part des revenus totaux, qui est passée de 31,7 % à 35,7 % entre 1990 et 2002.

Parmi les groupes de déclarants observés, ceux ayant les revenus les plus élevés sont également les seuls à avoir assumé une part de l'impôt fédéral sur le revenu des particuliers supérieure à leur part des revenus totaux.

En 2002, leur part de l'impôt fédéral sur le revenu des particuliers était de 52,6 %, ce qui était beaucoup plus élevé que leur part des revenus (35,7 %). Ils sont enfin les seuls à avoir vu cet écart augmenter au cours de la période de référence.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 4107.

L'étude intitulée *L'impôt fédéral sur le revenu des particuliers : la part de chacun*, nº 24 (11-621-MIF2005024, gratuite) est maintenant accessible en ligne dans la série *Analyse en bref*. Pour accéder à cette série analytique, choisir *Nos produits et services*, sous *Parcourir les publications Internet*, choisir *Gratuites*, puis *Commerce*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Patrice Martineau au (613) 951-7721, Division des données fiscales. ■

Autres communiqués

Étude : La syndicalisation : tendances divergentes

1981 à 2004

Les taux de syndicalisation des différents groupes de travailleurs ont fortement divergé durant les deux dernières décennies, d'après une nouvelle étude.

Par exemple, le taux de syndicalisation des hommes âgés de 25 à 34 ans a chuté de presque 20 points de pourcentage, passant de 43 % à 24 % entre 1981 et 2004. Par contre, la proportion de femmes âgées de 45 à 64 qui sont syndiquées a augmenté de 8 points (passant de 32 % à 40 %) au cours de la même période.

Près d'un tiers du recul de l'adhésion syndicale des jeunes hommes tient à leur concentration accrue dans les industries où la syndicalisation est généralement faible.

Environ 40 % de la progression de l'adhésion syndicale des femmes âgées de 45 à 64 ans s'explique par leur tendance croissante à travailler dans des industries fortement syndicalisées telles que les services publics.

Le recul de la syndicalisation des jeunes hommes s'est répercuté sur leurs taux de rémunération. En effet, ce recul représente environ un cinquième de la baisse de 10 % de leur salaire horaire entre 1981 et 1998.

Cette étude repose sur des données provenant de trois enquêtes-ménages qui couvrent la même population active durant la période d'analyse. Le «taux de syndicalisation» est défini comme étant le pourcentage des employés appartenant à un syndicat et il n'inclut pas ceux qui font partie d'une convention collective sans toutefois appartenir à un syndicat.

Environ 31 % des travailleurs canadiens appartenaient à un syndicat en 2004, en baisse comparativement à 38 % en 1981. La majeure partie de cette baisse a eu lieu entre 1989 et 1998, année après laquelle le taux de syndicalisation est devenu assez stable.

La polarisation par âge de l'adhésion syndicale au Canada s'est nettement accentuée. Les travailleurs jeunes, en particulier ceux âgés de moins de 35 ans, ont enregistré un recul plus prononcé que les travailleurs plus âgés.

En outre, les tendances de l'adhésion syndicale ont varié d'une industrie à l'autre. C'est ainsi qu'un brusque recul survenu dans le secteur commercial a provoqué une baisse globale entre 1981 et 2004.

La syndicalisation a toujours été faible dans certaines industries telles que les services aux consommateurs, les services aux entreprises, ainsi que l'agriculture, la pêche et le piégeage. Mais même les industries de production de biens et de distribution, où la syndicalisation est d'habitude plus élevée, ont enregistré des reculs importants.

La plus forte baisse de la syndicalisation chez les hommes et chez les femmes a été enregistrée dans le secteur de la foresterie et de l'extraction minière (de 46,0 % à 26,3 % entre 1981 et 1998), suivi des secteurs manufacturier et de la construction, qui ont affiché chacun un recul de près de 13 %.

Les cols bleus, notamment ceux gagnant entre 15,00 $ et 19,99 $ l'heure, ont affiché le recul le plus important de l'adhésion syndicale, ce qui correspond à la baisse enregistrée dans le secteur de la production et de la distribution de biens.

La syndicalisation a aussi reculé plus fortement chez les hommes qui n'avaient pas de diplôme d'université que chez ceux qui en avaient un.

Toutes les provinces ont enregistré une chute de l'adhésion syndicale entre 1981 et 2004, mais le Manitoba et la Saskatchewan ont affiché les plus faibles baisses et se situaient encore au-dessus de la moyenne nationale en 2004.

Par contre, le Nouveau-Brunswick et la Colombie-Britannique ont affiché le recul le plus important, dont une grande partie a eu lieu dans le secteur commercial. Par exemple, la syndicalisation a chuté de moitié presque au Nouveau-Brunswick, étant passée de 29 % à 16 %.

Définitions, sources de données et méthodes : numéros d'enquête, y compris ceux des enquêtes connexes, 3804, 3853 et 3701.

L'article intitulé «La syndicalisation : tendances divergentes» figure dans le numéro en ligne d'avril 2005 de *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 6, nº 4 (75-001-XIF, 6 $ / 52 $) qui est maintenant en vente. Voir *Pour commander les produits*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec René Morissette au (613) 951-3608 (*rené.morissette@statcan.ca*), Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail. ■

Chargements ferroviaires

Février 2005

Pour la première fois en cinq ans, les transporteurs ferroviaires ont mis plus de fret sur rail en février qu'en

janvier, en raison principalement d'un accroissement des chargements de potasse, de charbon et de légumineuses destinés aux marchés asiatiques.

Un total de 22,2 millions de tonnes métriques de fret a été chargé en février, soit 3,1 % de plus qu'en janvier. Historiquement, les chargements de février sont plus faibles que ceux de janvier.

Toutefois, les chargements de février ont dépassé de 1,4 million de tonnes métriques les chargements de février 2004 et de 3,1 millions de tonnes ceux de février 2003.

La catégorie non intermodale a atteint 20,1 millions de tonnes en février, en hausse de 3,3 % par rapport à janvier. Un peu moins de 254 000 wagons ont été nécessaires pour les chargements de cette catégorie.

Ce sont les chargements de légumes frais, réfrigérés ou secs, qui ont pris la vedette, ayant plus que triplé en volume par rapport à janvier. Les cultures canadiennes de légumineuses, constituées de pois, de fèves et de lentilles, qui représentent une part importante de la catégorie des légumes frais, réfrigérés ou secs, sont en forte demande dans les pays d'Asie tels que l'Inde et la Chine.

Une étude publiée par Agriculture et Agroalimentaire Canada indique que près de 90 % de la consommation humaine de légumineuses est concentrée dans les pays en développement.

Parmi les marchandises en tête de liste, les chargements de potasse ont atteint 1,6 million de tonnes en février. Il s'agit des plus importants chargements de potasse des cinq dernières années pour un mois de février. Ils ont dépassé de 355 500 tonnes les chargements de février 2004. La potasse canadienne est surtout destinée aux marchés américains.

Dans cette même catégorie, les chargements de charbon, toujours entraînés par une forte demande mondiale, ont augmenté de 7,7 % par rapport à janvier 2005 et de 13,5 % par rapport à février 2004.

Le total des chargements de type intermodal, qui correspondent aux conteneurs et aux remorques placés sur wagons plats, est demeuré stable par rapport à janvier. Il semble toutefois que la proportion occupée par les remorques sur wagons plats a diminué par rapport aux conteneurs.

En février, le trafic en provenance des États-Unis, à destination ou passant par le Canada, s'est chiffré à 2,3 millions de tonnes, soit sensiblement le même niveau qu'en janvier.

Par rapport à février 2004, le tonnage non intermodal a augmenté de 6,4 %, le tonnage intermodal, de 9,4 % et le trafic en provenance des États-Unis, de 9,1 %.

Données stockées dans CANSIM : tableau 404-0002.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2732.

Le numéro de février 2005 de *Chargements ferroviaires mensuels*, vol. 82, nº 2 (52-001-XIF, 9 $ / 83 $) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les produits*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec l'unité de diffusion en composant sans frais le 1 866 500-8400 (*statistiquesdutransport@statcan.ca*), Division des transports. Télécopieur : (613) 951-0009. ■

Industries des cultures de serre, des gazonnières et des pépinières

2004

Les ventes combinées de fleurs et de légumes ont atteint un niveau record de 2,16 milliards de dollars en 2004, ayant éclipsé légèrement les ventes de 2,09 milliards de dollars réalisées l'année précédente.

L'expansion rapide de l'industrie des cultures de serre observée au Canada ces dernières années s'est poursuivie, la superficie totale des serres ayant augmenté une fois de plus en 2004, soit de 3,5 millions de pieds carrés. Cette augmentation est presque entièrement attribuable à l'expansion de la superficie en légumes observée en Ontario et en Colombie-Britannique. L'Ontario est demeurée au premier rang, ayant détenu un peu plus de la moitié de la superficie totale sous verre et sous plastique, suivie de la Colombie-Britannique (26 %) et du Québec (12 %).

Les Canadiens ont continué d'acheter davantage de gazon et de produits de pépinières. Les ventes combinées ont été tout juste inférieures à 675 millions de dollars, les Canadiens ayant consacré davantage d'argent à l'aménagement de leurs jardins et de leurs cours. Cette tendance coïncidait avec la montée du nombre de permis de bâtir, révélant la montée en flèche de la demande de nouveaux logements et le sommet historique quant au nombre de mises en chantier d'habitations en 2004.

Données stockées dans CANSIM : tableau 001-0006.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 3416.

Le numéro de 2004 de la publication *Les industries des cultures de serre, des gazonnières et des pépinières* (22-202-XIB, 31 $) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les produits*.

Pour plus de renseignements, communiquez sans frais avec le Service à la clientèle en composant sans frais le 1 800 465-1991 (*agriculture@statcan.ca*) ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec William Parsons au (613) 951-8727 (*bill.parsons@statcan.ca*), Division de l'agriculture. ■

Acier en formes primaires, données hebdomadaires

Semaine se terminant le 16 avril 2005 (données provisoires)

La production d'acier en formes primaires pour la semaine se terminant le 16 avril a atteint 312 198 tonnes métriques, en hausse de 1,7 % par rapport à la production de 306 959 tonnes de la semaine précédente et en baisse de 3,7 % comparativement à la production de 324 278 tonnes de la semaine correspondante en 2004.

Le total cumulatif au 16 avril était de 4 688 911 tonnes, en baisse de 1,4 % comparativement aux 4 755 592 tonnes produites au cours de la même période en 2004.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2131.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec l'agent de diffusion au (613) 951-9497 ou composez sans frais le 1 866 873-8789 (*manufact@statcan.ca*). Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie. ■

Nouveaux produits

Analyse en bref : L'impôt fédéral sur le revenu des particuliers : la part de chacun, 1990 à 2002, nº 24
Numéro au catalogue : 11-621-MIF2005024 (gratuit).

Les industries des cultures de serre, des gazonnières et des pépinières, 2004
Numéro au catalogue : 22-202-XIB (31 $).

Chargements ferroviaires mensuels, février 2005, vol. 82, nº 2
Numéro au catalogue : 52-001-XIF (9 $/83 $).

L'indice des prix à la consommation, mars 2005, vol. 84, nº 3
Numéro au catalogue : 62-001-XIB (9 $/83 $).

L'indice des prix à la consommation, mars 2005, vol. 84, nº 3
Numéro au catalogue : 62-001-XPB (12 $/111 $).

Commerce de détail, février 2005, vol. 77, nº 2
Numéro au catalogue : 63-005-XIF (18 $/166 $).

Opérations internationales du Canada en valeurs mobilières, février 2005, vol. 71, nº 2
Numéro au catalogue : 67-002-XIF (15 $/142 $).

L'emploi et le revenu en perspective, avril 2005, vol. 6, nº 4
Numéro au catalogue : 75-001-XIF (6 $/52 $).

Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent pas les taxes de vente. Des frais de livraison supplémentaires s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada.

Les numéros au catalogue se terminant par : -XWF, -XIB ou -XIF représentent la version électronique offerte sur Internet, -XMB ou -XMF, la version microfiche, -XPB ou -XPF, la version papier, -XDB ou -XDF, la version électronique sur disquette et –XCB ou -XCF, la version électronique sur CD-ROM.

Pour commander les produits

Pour commander par téléphone, ayez en main :

• Le titre • Le numéro au catalogue • Le numéro de volume • Le numéro de l'édition • Votre numéro de carte de crédit.

Au Canada et aux États-Unis, composez le :	**1 800 267-6677**
Pour les autres pays, composez le :	**1 613 951-7277**
Pour envoyer votre commande par télécopieur, composez le :	**1 877 287-4369**
Pour un changement d'adresse ou pour connaître l'état de votre compte, composez le :	**1 800 700-1033**

Pour commander par la poste, écrivez à : Gestion de la circulation, Division de la diffusion, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 7 % de TPS et la TVP en vigueur.

Pour commander par Internet, écrivez à : *infostats@statcan.ca* ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada *(www.statcan.ca)*. À la page *Nos produits et services*, sous *Parcourir les publications Internet*, choisissez *Payantes*.

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.

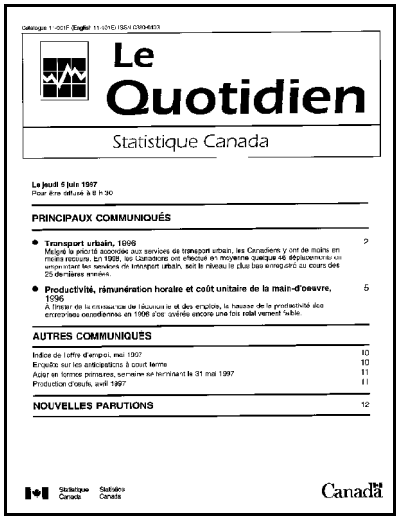

Le Quotidien

Statistique Canada

Le jeudi 5 juin 1997
Pour être diffusé à 8 h 30

PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

- **Transport urbain, 1996** 2
  Malgré la priorité accordée aux services de transport urbain, les Canadiens y ont de moins en moins recours. En 1996, les Canadiens ont effectué en moyenne quelque 46 déplacements de moins par habitant les services de transport urbain, soit le niveau le plus bas enregistré au cours des 25 dernières années.
- **Productivité, rémunération horaire et coût unitaire de la main-d'oeuvre, 1996** 5
  À l'instar de la croissance de l'économie et des emplois, la hausse de la productivité des entreprises canadiennes en 1996 s'est avérée encore une fois relativement faible.

AUTRES COMMUNIQUÉS

Indice de l'offre d'emploi, mai 1997 10
Enquête sur les anticipations à court terme 10
Acier en formes primaires, semaine se terminant le 31 mai 1997 11
Production d'oeufs, avril 1997 11

NOUVELLES PARUTIONS 12

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001-XIF.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10e étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse *http://www.statcan.ca*. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à *listproc@statcan.ca.* Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez : subscribe quotidien prénom et nom.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2004. Il est permis de citer la présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source : Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque exemplaire : Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001-XIF au catalogue, date et numéros de page.

Calendrier des communiqués : 25 au 29 avril

(À cause de circonstances imprévisibles, les dates de parution peuvent être modifiées.)

Date de parution	Titre	Période de référence
25	**Étude : Le travail peu rémunéré et les familles économiquement vulnérables**	1981 à 2004
25	**Étude : La fabrication en 2004 : revue annuelle par province**	2004
26	**Étude : Marchés du travail, activité économique et mobilité de la population dans les régions métropolitaines du Canada**	1981 à 2001
26	**Assurance-emploi**	Février 2005
27	**Comptes économiques provinciaux**	2004
27	**Étude : Le commerce de gros : une industrie en plein essor**	1997 à 2003
28	**Indices des prix des produits industriels et des matières brutes**	Mars 2005
28	**Perspectives du monde des affaires : industries manufacturières**	Avril 2005
28	**Emploi, rémunération et heures de travail**	Février 2005
29	**Produit intérieur brut par industrie**	Février 2005